

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE



2026cur009

CERTIFICAT DE NUMEROTAGE

Je soussignée, Madame Véronique NEGRET, Maire de la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, atteste que suite à la division des parcelles cadastrées AT 87 et AT 88, le nouveau logement présent sur la parcelle cadastrée AT 536 ayant fait l'objet du permis de construire N° PC 34337 24V0030 a pour adresse postale :

- N° 71 Rue des Aubepines
34750 Villeneuve-lès-Maguelone

Le logement présent sur la parcelle AT 428, issue également de la division des parcelles cadastrées AT 87 et AT 88, conservera l'adresse postale n°69 rue des Aubepines - 34750 Villeneuve-lès-Maguelone

Bon pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

Le **18 MARS 2026**

Le Maire
Véronique NEGRET

